

**Ministry of Education**

Minister

315 Front Street West  
Toronto ON M7A 0B8**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest  
Toronto ON M7A 0B8

Le 10 décembre 2021

Bonjour,

Rien n'est plus important que la sécurité des enfants de l'Ontario. Grâce aux efforts combinés des élèves, du personnel scolaire et de santé publique et des parents, renforcés par des taux de vaccination élevés, nous avons rendu nos écoles de plus en plus sûres pour l'apprentissage en personne.

L'apprentissage en personne est d'une importance capitale pour la santé mentale et physique des jeunes. Pour assurer un retour plus sécuritaire à l'école en janvier, notre gouvernement ajoute une couche supplémentaire de protection pour les enfants, en distribuant à toutes les écoles financées par les fonds publics, ainsi qu'aux écoles privées et aux écoles des Premières Nations intéressées, un total de 11 millions de trousse contenant des tests antigéniques rapides que les élèves pourront apporter chez eux. Autrement dit, si votre enfant a suivi son apprentissage en présentiel, il recevra une trousse de cinq tests antigéniques rapides qu'il pourra utiliser pendant les vacances, jusqu'à la reprise de l'apprentissage en personne en janvier 2022.

Nous recommandons aux élèves d'effectuer un test antigénique rapide tous les trois ou quatre jours pendant les vacances, à partir du 23 décembre, et ce, jusqu'à ce que les cinq tests aient été utilisés. Ces tests sont simples, sûrs et faciles à utiliser et ils permettent de connaître le résultat en 15 minutes. Veuillez regarder [cette vidéo](#) pour en savoir plus sur la procédure à suivre pour utiliser la trousse contenant les tests antigéniques rapides chez vous. Cette vidéo sera également disponible dans 15 autres langues à compter du lundi 13 décembre. La participation à ce programme de dépistage par test antigénique rapide est entièrement volontaire, mais nous savons que le dépistage par test antigénique rapide est l'un des moyens de freiner la propagation de la COVID-19 et de favoriser un retour plus sécuritaire à l'école après les Fêtes.

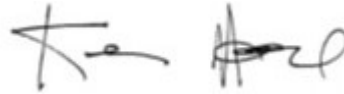
Les élèves doivent utiliser ces tests uniquement s'ils sont asymptomatiques (c'est-à-dire s'ils ne présentent aucun symptôme de la COVID-19) et qu'ils n'ont pas été exposés à un cas confirmé. Toute personne qui présente des symptômes, ou qui est identifiée comme étant un contact étroit d'un cas confirmé, devra suivre les conseils de santé publique et faire un [test PCR de dépistage de la COVID-19](#). Bien que le dépistage soit important, la vaccination demeure notre meilleur moyen de défense. Dès maintenant, les Ontariennes et les Ontariens admissibles [peuvent se faire vacciner contre la COVID-19 à partir de 5 ans sur rendez-vous](#).

En cette période de Noël et de Fêtes, nous vous encourageons à profiter en toute sécurité du temps que vous passerez avec votre famille et vos amis afin que nous puissions continuer à garder les écoles ouvertes pour les élèves.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lecce'.

Le ministre de l'Éducation,  
L'honorable Stephen Lecce

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Moore'.

Le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario,  
Dr. Kieran Moore